



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

SCHÉMA DIRECTEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2024 Cultiver l'écologie,
2027 incarner la transition

Version du 10 mars 2026

Un engagement collectif pour accélérer la transition écologique

Face à l'urgence climatique et plus globalement environnementale, la présidente de l'Université a placé d'emblée la transition écologique parmi les priorités de son mandat. Ce schéma directeur se veut donc ambitieux et à large spectre, afin de transformer les pratiques de l'établissement à la hauteur de ces enjeux, tout en prenant soin de former et sensibiliser l'ensemble de nos communautés universitaires. Ce schéma directeur a été élaboré dès 2023 avec la contribution de nombreux acteurs et experts. Le conseil d'administration l'a adopté à l'unanimité le 10 décembre 2024 : une étape majeure dans l'engagement de l'établissement !

Ce document est notre feuille de route jusqu'en 2027 pour contribuer à la transition de la société et atténuer nos propres impacts sur l'environnement. Il est structuré autour de quatre axes stratégiques qui comportent des objectifs-phares déclinés en actions concrètes. Parmi ces objectifs, on peut mettre en avant celui de réduire de 6 % chaque année l'empreinte carbone de l'établissement ou celui de former l'ensemble des étudiant-es de 1^{er} cycle aux enjeux de la transition écologique. Cette stratégie de l'établissement se déploie main dans la main avec les campus de l'université. Cela se traduit en particulier par l'accompagnement humain et financier réalisé dans le programme Écocampus.

Nous sommes tous et toutes invitées à participer activement à cette démarche collective. Ensemble, avec près de 70 000 étudiant-es et personnels, nous pouvons faire de notre université un modèle de durabilité et contribuer significativement à la construction d'une société désirable. Une société qui respecte l'ensemble des humains, les autres formes de vie ainsi que les précieuses ressources de notre planète.

Guillain Mauviel, vice-président Transition écologique

PS : Merci à celles et ceux qui ont contribué à élaborer ce document, et plus généralement à notre politique et nos actions en lien avec la transition écologique. Sans pouvoir être exhaustif, je citerais :

- Laure-Élise Briois, Florence Damour et les autres membres de la délégation RSE,
 - l'ensemble des directions centrales, et plus particulièrement celles du pôle Infrastructures et moyens,
 - les élu-es, et plus particulièrement celles et ceux du comité Transition écologique,
 - les directions des pôles, collègioms, laboratoires et composantes de formation,
 - les vice-présidentes et vice-présidents de l'équipe politique, et plus particulièrement Christophe De Nantois, Pierre Degott, Camille Diou, Nicolas Oget, Alain Hehn, Jules Ferber et Armand Fleurot,
- et bien évidemment, notre présidente, Hélène Boulanger, tellement attachée à porter haut notre ambition écologique !

Contexte et méthodologie d'élaboration

L'accélération de la transformation écologique de l'université a été placée au cœur des priorités du mandat depuis les élections de 2022. Cette ambition transversale s'est traduite par la nomination d'un vice-président en charge de la Transition écologique (TE) et la mise en place d'un comité Transition écologique, composé d'élu-es issu-es de différentes listes et des différents conseils centraux (conseil de la formation, conseil scientifique, conseil de la vie universitaire). Une déléguée dédiée à la transition écologique a par ailleurs été nommée début 2023 au sein de la délégation RSE (Responsabilité sociétale et environnementale).

Le schéma directeur Transition écologique, issu d'un travail concerté entre ces différents acteurs et les directions centrales concernées, fixe les grandes orientations stratégiques de l'université dans ce domaine et met en avant les objectifs phares. Un plan d'actions TE est associé à ce schéma. C'est un document de pilotage et de suivi opérationnel d'un ensemble d'actions déclinant la stratégie TE.

En préambule : quel est l'impact carbone de l'Université de Lorraine ?

L'empreinte carbone de l'Université de Lorraine ne traduit que son impact sur le changement climatique, alors que d'autres enjeux environnementaux doivent évidemment être pris en compte : érosion de la biodiversité, amenuisement des ressources, pollutions diverses... Elle constitue néanmoins un élément de diagnostic important, largement utilisé.

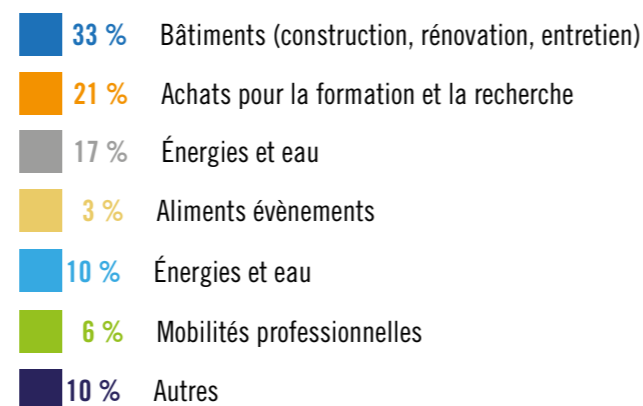
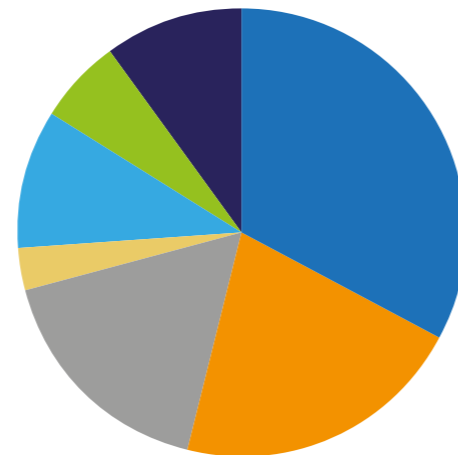
En 2023, le Bilan de gaz à effet de serre (BGES) de l'université conduit à évaluer son impact carbone à 85 000 tonnes d'équivalent CO₂ environ. Il se décompose en 2 grands volets à peu près équivalents :

- **l'impact carbone du fonctionnement de l'Université de Lorraine**¹ : environ 44 000 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023 générées par toute dépense financière (commandes, déplacements professionnels, travaux immobiliers, achats de matériel informatique, commandes de plateaux-repas, etc.) ;
- **l'impact carbone des déplacements domicile – campus**² : de l'ordre de 41 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an à l'échelle de l'établissement (personnels et étudiant-es).

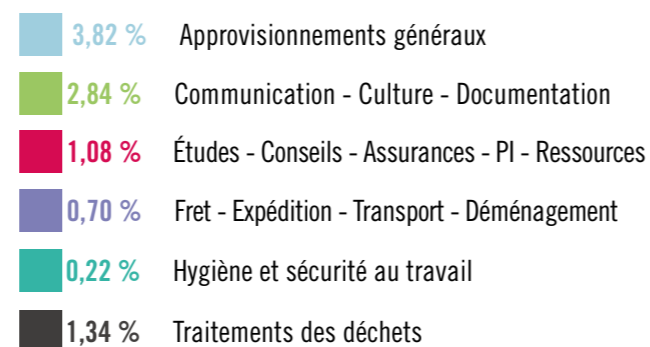
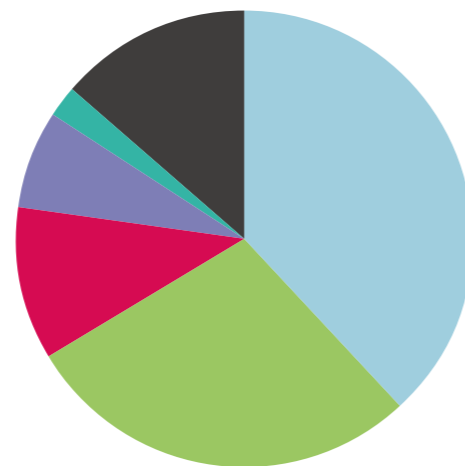
¹ Un outil produit par la Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) nous permet de suivre annuellement les émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2 et 3) sur la base d'un modèle créé par le laboratoire PACTE de l'Université de Grenoble.

² Cet impact est évalué via un modèle de simulation construit par la DAPEQ à la suite de l'enquête mobilité de 2021.

EMPREINTE CARBONE PAR CATÉGORIE DE DÉPENSE (2023) :



Empreinte CO₂ : détail catégorie « Autres »



Les ambitions de l'Université de Lorraine

L'Université de Lorraine affirme pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale et s'engage résolument dans la mise en œuvre et l'accompagnement d'actions transformantes afin de relever les défis environnementaux, sociaux, de santé, d'économie et de gouvernance. En particulier, elle prend acte de la situation d'urgence écologique et d'amenuisement des ressources lié à leur consommation irraisonnée. L'Université de Lorraine décide d'agir en conséquence. Chaque membre de la communauté universitaire est ainsi appelé à contribuer par son action individuelle ou collective aux transitions qui mènent vers une société plus équitable et plus écologique.

L'Université de Lorraine se fixe deux grands objectifs :

1) **au travers de ses missions de formation, recherche et innovation**, l'université favorisera un nouveau modèle de société durable. Elle s'engagera à contribuer avec force à la transformation d'une société qui doit limiter ses impacts sur les ressources et l'environnement, et innover face aux pressions liées à leur détérioration (sécheresses, inondations, baisse de la production agricole, pollution de l'air, de l'eau et des sols...).

2) **l'université participera de manière exemplaire à l'atténuation de ses propres impacts**, notamment grâce à la mobilisation des personnels, étudiantes et étudiants, tout en réduisant son exposition aux risques de pénuries et de phénomènes météorologiques extrêmes. Entre autres, l'Université de Lorraine se fixe comme objectif de réduire au moins de 6 % par an son impact carbone³.

Ces deux objectifs structureront les relations avec les acteurs du territoire et les partenaires de l'université afin de maximiser les synergies, la cohérence des actions, et donc leurs impacts.

Concernant nos missions de formation, seront mis en place des enseignements et un cadre de vie qui permettent à la population étudiante de mieux appréhender les enjeux liés à l'environnement et d'agir en faveur des transformations socio-écologiques. Ces enjeux seront explorés en croisant de nombreuses disciplines – ce qui est une force de l'Université de Lorraine – et en développant des compétences transverses, telles que l'analyse systémique, la pensée exploratoire ou encore l'adaptabilité (cf. le cadre européen des compétences en matière de durabilité *Greencomp*). Conformément au plan Climat-biodiversité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), une partie de ces enseignements sera obligatoire pour l'ensemble des étudiant-es de premier cycle. Il faudra également proposer des formations attractives sur ces sujets pour les étudiantes et étudiants internationaux, pour les personnels de l'université et pour les autres professionnels, afin que tous et toutes deviennent acteurs et actrices de la transition écologique.

Concernant la recherche, l'Université de Lorraine contribue d'ores et déjà à des découvertes et à des innovations technologiques et sociétales qui sont et seront utiles pour mener la transition. Le rôle structurant de l'Initiative d'excellence lorraine (ex Lorraine Université d'Excellence) sera conforté pour développer de grands programmes interdisciplinaires autour de six défis sociétaux.

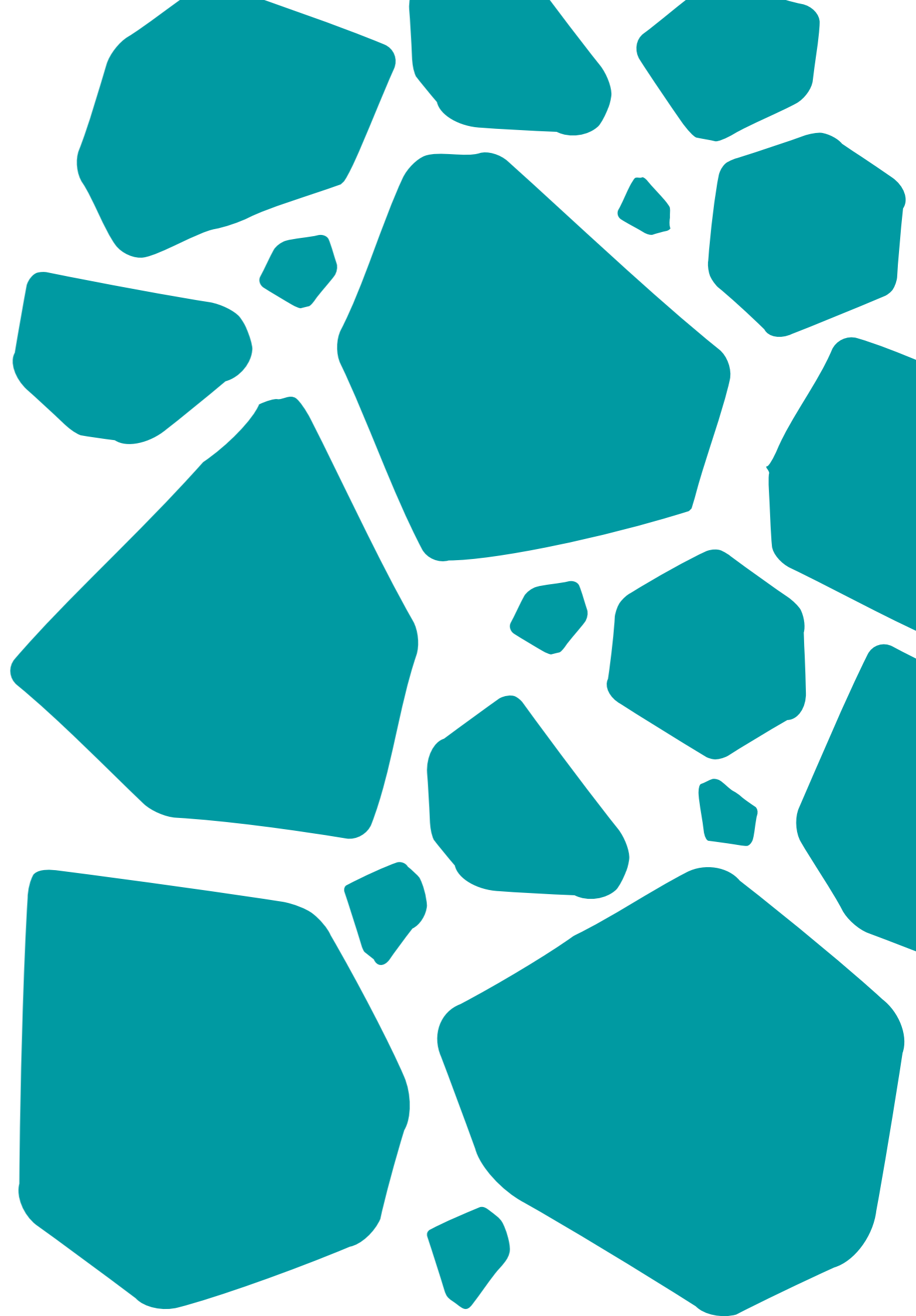
Plus généralement, en formation comme en recherche, nous accentuerons nos efforts pour contribuer à des innovations écoresponsables et véritablement en phase avec les besoins et aspirations de la société. En ce sens, il sera intéressant d'intensifier nos actions avec toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, associations, entreprises, citoyennes et citoyens... Nous pourrions pour cela nous appuyer sur les projets SIRIUS (Stratégie d'innovation pour le renforcement des interactions entre université et société) et SAPS (Sciences avec et pour la société). Par ailleurs, l'université encouragera différentes formes d'échanges entre collègues pour que chacun et chacune puisse nourrir sa réflexion sur son rôle sociétal en tant que chercheuse ou chercheur. Ces réflexions peuvent être particulièrement opportunes lors de la préparation d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), d'une conversion thématique ou d'un recrutement. Les équipes, laboratoires et pôles scientifiques seront également invités à se questionner et se positionner sur le caractère sociétal et écoresponsable de leur stratégie scientifique.

La formation, la recherche et l'innovation à l'Université de Lorraine auront donc un rôle déterminant à jouer pour accélérer la transition socio-écologique. Cependant, l'établissement aura également à devenir exemplaire dans son fonctionnement. Un effort important portera donc sur nos consommations d'eau et d'énergie pour lesquelles nous avons pris des engagements dans le plan de sobriété dès 2022. Il sera également nécessaire de revoir profondément nos pratiques d'achat, d'utilisation et de fin de vie des équipements – qu'ils soient scientifiques, numériques ou mobiliers. De manière plus générale, ce sont nos modes de consommation et d'alimentation qu'il faut questionner, sans oublier nos mobilités professionnelles et nos déplacements domicile-campus.

³ Indicateur évalué à périmètre constant (nombre d'étudiantes et d'étudiants) et large (déplacements domicile-travail, mobilités professionnelles, consommation d'énergie, empreinte carbone des achats, dont le numérique).

Cette responsabilité socio-écologique ne devra pas être simplement transférée aux personnels et aux étudiant-es : la gouvernance de l'université sera exemplaire pour entraîner toute la communauté universitaire. Ainsi, elle modifiera ses politiques d'achat et de mobilités et investira plus encore dans la rénovation énergétique des bâtiments. Elle transformera ses espaces extérieurs pour qu'ils accueillent de nouveau la nature en milieu urbain de manière à favoriser la biodiversité, réduire les îlots de chaleur, diminuer le ruissellement des eaux de pluie. En outre, la délégation RSE et les directions de l'université accompagneront les composantes pour sensibiliser leurs membres, puis conduire des transformations choisies et pérennes, traduites dans des plans d'actions. L'Université de Lorraine aura également à agir avec ses partenaires, en particulier les collectivités territoriales et les structures hébergées dans nos locaux, pour partager les mêmes ambitions et développer les infrastructures et services permettant la transition écologique.

Cette politique sera suivie par le comité Transition écologique qui réunit des élu-es – personnels et étudiant-es – issu-es de différents conseils, dont le conseil de la vie universitaire (CVU) auquel il est rattaché. Le comité RSE du conseil scientifique (CS) veillera plus spécifiquement à l'intégration de l'éthique environnementale dans les activités de recherche et d'innovation. Chaque année, le vice-président Transition écologique rendra compte de la politique de l'université sur ces sujets lors d'une présentation dédiée.



1 FORMER ET CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AXES ET OBJECTIFS

1. FORMER ET CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 1.1. Sensibiliser et impliquer
- 1.2. Former les apprenant-es
- 1.3. Former les personnels
- 1.4. Contribuer à la TE à travers les recherches et innovations

2. CONSOMMER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- 2.1. Acheter de manière plus responsable
- 2.2. Tendre vers la sobriété numérique
- 2.3. Promouvoir une alimentation durable
- 2.4. Réduire, réutiliser, recycler les déchets

3. MIEUX UTILISER LES ESPACES ET LES RENDRE PLUS DURABLES

- 3.1. Améliorer le confort thermique
- 3.2. Consommer moins d'énergie
- 3.3. Gérer les risques liés à l'eau
- 3.4. Repenser les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité

4. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES DÉPLACEMENTS

- 4.1. Faciliter la mobilité durable entre domicile & campus
- 4.2. Rendre les déplacements professionnels plus responsables

1.1. Sensibiliser et impliquer

Cette objectif a pour but de créer un écosystème favorable aux actions visant à sensibiliser tout un chacun à l'écologie et donner envie de s'impliquer au quotidien et à long terme. Cela suppose d'accompagner les dynamiques TE sur les différents campus, de valoriser toutes les initiatives et de les mettre en réseau pour permettre la collaboration et l'amplification des impacts.



Objectif chiffré : sensibiliser + de 1 500 personnes via au moins une action qu'ils n'ont pas vécue auparavant.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Structurer une stratégie de communication interne pour impulser et accompagner le changement vers des pratiques plus sobres, en veillant à en mesurer l'impact	DCOM	2025
2. Organiser ou faciliter des actions de sensibilisation et de mobilisation sur toutes les thématiques du plan d'action TE lors de temps forts spécifiques (achats, sobriété énergétique, biodiversité, numérique responsable, mobilités, alimentation, déchets, etc.) ou générique (comme le challenge Ma Petite Planète)	DRSE	Pérenne
3. Accompagner les projets et actions TE des composantes de formation et de recherche, des étudiant-es et des personnels (travail conjoint pour réduire l'empreinte environnementale des activités de la composante ou direction, journées thématiques de campus, actions des associations étudiantes, interventions dans les journées annuelles, etc.)	DVUC / DRH	Pérenne
4. Reconnaître l'investissement des étudiant-es et des personnels (bonus engagement étudiant, valorisation dans les dossiers de recrutement, promotion et primes)	DVUC / DRH	2026
5. Initier et contribuer aux réflexions et actions TE sur nos territoires	DRSE / VP TE / VP / Strater	Pérenne
6. Initier et contribuer aux réflexions et actions TE aux côtés des acteurs nationaux et internationaux	DRSE / VPTE / DRIE	Pérenne
7. Mener une réflexion collective autour de l'éthique environnementale au sein de l'Université de Lorraine et en lien avec nos partenaires (institutions, entreprises...)	VPTE	2027

■ Actions prioritaires 2025

■ Actions prioritaires 2026

1.2. Former les apprenant-es

Chaque diplômé-e de l'université – quelle que soit sa formation – doit être formé-e pour comprendre et faire face aux enjeux écologiques. Ils et elles doivent être en capacité d'agir au niveau de leur vie privée, associative, publique et professionnelle. Les enseignements disciplinaires et le certificat SENSE⁴ contribueront à cet objectif.



Objectif chiffré : en 2026, **100 % des étudiant-es** obtenant un diplôme de 1^{er} cycle à l'Université de Lorraine ont validé le certificat SENSE.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Mettre en place des enseignements dédiés à la TE pour l'ensemble des étudiant-es de l'Université de Lorraine (certificat SENSE et parcours AGILES en 1 ^{er} cycle)	DRSE / DN	2025
2. Enrichir le plan de formation des associations étudiantes, l'évaluer et y inclure des modules de formation autour de la transition écologique et sociétale et l'inclusion, y compris sous format numérique	DVUC / DRSE	2026
3. Intégrer les connaissances et compétences TE, qui peuvent s'inscrire dans une Approche Compétences	VP Pédagogie	Pérenne
4. Intégrer la dimension TE dans les actions Sciences avec et pour la société	SAPS	Pérenne
5. Développer les enseignements partagés dans le cadre de l'alliance européenne EURECA-PRO	DRIE / DRSE	2027

■ Actions prioritaires 2025

■ Actions prioritaires 2026

⁴ Le certificat SENSE (Se saisir de enjeux sociétaux et environnementaux) est une formation distancielle asynchrone de 30h (6h en 1^{ère} année puis 24h en 2^e année de 1^{er} cycle)

1.3. Former les personnels

Pour former l'ensemble des apprenant-es à agir face aux enjeux de la transition écologique, il est nécessaire d'aider les enseignant-es de l'Université de Lorraine à se former, en particulier pour mieux maîtriser l'approche systémique nécessaire à l'analyse des défis complexes à relever. Plus généralement, c'est bien l'ensemble des personnels académiques, dont les chercheur-es et les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATSS), qui doit se former et se mobiliser pour mieux appréhender la transition écologique et y contribuer.



Objectif chiffré : **plus de 150** personnels formés par an toutes catégories confondues.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Partager des informations, ressources, retours d'expériences entre enseignant-es et s'inspirer (via la communauté Formation RSE)	DRSE	Pérenne
2. Former les enseignant-es-chercheur-es pour intégrer les connaissances et compétences TE dans leurs enseignements disciplinaires	DRSE / DACIP / DRH	2025
3. Former des animateurs et animatrices d'ateliers TE et animer leur réseau au sein de l'Université de Lorraine (Fresques du climat, de la biodiversité, Atelier 2 tonnes ou autres jeux sérieux)	DRSE / DADRH	Pérenne
4. Former spécifiquement certains BIATSS, comme les correspondant-es TE ou encore les équipes en charge des espaces verts, etc.	DLI / DCC / DPI / DRSE	2026
5. Déployer des formations TE adaptées aux doctorant-es de l'Université de Lorraine et aux nouveaux et nouvelles enseignantes et enseignantes-chercheures	MDD / DRSE	2027

■ Actions prioritaires 2025

■ Actions prioritaires 2026

1.4. Contribuer à la TE à travers les recherches et innovations

Il est nécessaire pour le monde de la recherche d'adopter des pratiques interdisciplinaires qui permettent de mieux appréhender la complexité des problèmes et l'imbrication des enjeux environnementaux et sociétaux. L'objectif sera également de développer – à l'échelle du chercheur et de la chercheuse, de son équipe, de son laboratoire... – une conscience aiguisée des potentiels impacts sociétaux et environnementaux des innovations auxquels ils et elles contribuent.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Développer une méthodologie permettant d'apprécier et de minimiser les impacts écologiques directs d'un laboratoire ou d'un projet de recherche	DAPEQ	2026
2. Soutenir l'interdisciplinarité dans les travaux de recherche et d'innovation pour mieux prendre en compte la diversité des enjeux sociétaux et environnementaux	VP CS / LUE	Pérenne
3. Développer ou contribuer à des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux) (cf. l'alliance européenne EURECA-PRO dédiée à l'ODD 12)	DRV / DP / DRIE	Pérenne
4. Développer nos réflexions sur le rôle sociétal du chercheur, de la chercheuse et des collectifs de recherche, ainsi que sur les impacts socio-environnementaux à long terme des projets de recherche et d'innovation	DRV / VP TE	Pérenne

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

2

CONSOMMER DE MANIÈRE RESPONSABLE

2.1. Acheter de manière plus responsable

Les achats ont un fort impact carbone dans le bilan de l'Université de Lorraine, compte tenu principalement de la fabrication des biens, mais aussi de leurs transport, utilisation et fin de vie. Au cours de ce cycle de vie, il y a d'autres atteintes à l'environnement et à la santé humaine : émissions de polluants, destruction d'écosystèmes, etc. Il est donc de la responsabilité de l'université de ne pas surconsommer des biens matériels quelle que soit leur nature (consommables, mobilier, appareils scientifiques...).



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone des achats.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Favoriser la mutualisation des équipements et des services (impression, équipements de sécurisation de vélos, achats de consommables, etc.)	DN / DAMP / DLI	2027
2. Formaliser des règles pour favoriser l'optimisation environnementale en déployant et suivant des politiques d'achats et de consommation responsables (SPASER et politiques d'achat sur les 5 grands segments d'achat)	DAMP	2027
3. Inscrire pleinement les procédures d'achats dans une démarche éco-responsable (écolabels, circuits courts, longue durée de garantie, matériels d'occasion reconditionnés par des organismes de l'économie sociale et solidaire [ESS], appréciation en coût global...)	DAMP	2026

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

2.2. Tendre vers la sobriété numérique

Le matériel numérique génère plusieurs impacts environnementaux. Il représente 10 % du poids carbone des achats de l'Université de Lorraine, tandis qu'il induit également une consommation importante d'eau et de minerais métalliques. L'Université de Lorraine s'engage donc à réduire ses achats de matériel, tout en optimisant son usage qui induit une consommation électrique importante.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone des achats numériques.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Formaliser un schéma directeur du numérique responsable	DN	2025
2. Établir des politiques sur les équipements et infrastructures (politique d'achat établissement prescriptive en quantité et en qualité, réduire le nombre d'équipements, allonger leur durée de vie...)	DN	2026
3. Ajuster l'éventail des services et des logiciels dans une logique de sobriété et de souveraineté	DN	2027

■ Actions prioritaires 2025

2.3. Promouvoir une alimentation durable

La consommation alimentaire a la particularité d'induire des impacts environnementaux multiples : émissions de GES, relargage de nitrates et de pesticides, destruction d'écosystèmes, surpêche, emballages... Certains aliments ont un poids environnemental particulièrement important et il s'agit donc de modérer leur consommation. L'Université de Lorraine s'engage à promouvoir une alimentation qui induit moins d'impacts écologiques, permet de rester en bonne santé et favorise une production locale.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone de notre alimentation.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Proposer une offre de nourriture saine, bio, en circuit court, de saison et à plus faible impact environnemental au quotidien et lors des événements	DAMP / DRSE / DLI / INSPÉ	2025
2. Réduire les déchets inhérents à l'alimentation en favorisant notamment le recours à de la vaisselle réutilisable	DAMP / DRSE / DLI / INSPÉ	2025
3. Réduire le gaspillage alimentaire (identifier le juste besoin pour acheter la bonne quantité, anticiper la redistribution des aliments)	DAMP / DRSE / DLI / INSPÉ	2025
4. Inciter la communauté universitaire (décideurs, acheteurs, consommateurs) à des pratiques d'alimentation durables permettant la réduction des impacts sanitaires et environnementaux liés à l'alimentation	DVUC	2027

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

2.4. Réduire, réutiliser, recycler les déchets

Les actions liées aux trois objectifs précédents doivent contribuer à réduire la production de déchets, mais elles ne pourront pas totalement la supprimer. Il s'agit alors de ne plus les jeter mais de promouvoir des alternatives. Un matériel peut trouver une seconde vie. Un objet en plastique, métal, carton, etc., peut être trié puis recyclé. Et, bien évidemment, il est inacceptable de retrouver des débris au sol.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an le volume de déchets de type ordures ménagères.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Se fixer des objectifs de réduction des ordures ménagères par campus	DRSE / DLI	2025
2. Améliorer la collecte & le tri des déchets, dont les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les déchets dangereux et les effluents liquides organiques	DLI	2026
3. Réduire les déchets liés aux équipements en valorisant les équipements vieillissants via maintenance, réparation, réemploi, reventes & dons	PIM	2026

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

3 MIEUX UTILISER LES ESPACES ET LES RENDRE PLUS DURABLES

3.1. Améliorer le confort thermique

Malgré les efforts réalisés ces dernières années, beaucoup de bâtiments de l'université sont médiocres sur le plan thermique. Cela a évidemment des conséquences en termes d'émissions de CO₂ (surconsommation énergétique), mais aussi sur le bien-être en hiver. À cela s'ajoute les problématiques de qualité de l'air intérieur et du confort d'été qui devient crucial dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Il est ainsi essentiel de poursuivre les efforts de rénovation thermique des bâtiments et d'investir dans des moyens de production d'énergie renouvelable.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Poursuivre la rénovation énergétique de l'ensemble du parc dans une démarche structurée	DPI	Pérenne
2. Améliorer la qualité de l'air et le confort thermique des lieux de travail et d'études	DPI	Pérenne
3. Investir dans des dispositifs d'ombrage permettant la production d'ENR et d'améliorer le confort thermique	DPI / DRSE	2027
4. Poursuivre la connexion aux réseaux de chaleur urbains sans contribuer à la surexploitation des forêts	DPI	2027
5. Construire un plan d'adaptation permettant de maintenir une qualité de vie sur les campus même en période de canicule	DPSE / DPI	2027

■ Actions prioritaires 2025

■ Actions prioritaires 2026

3.2. Consommer moins d'énergie

La rénovation thermique des bâtiments est un processus de longue haleine qui n'est pas suffisant pour réduire significativement les émissions de GES liés à la consommation de chaleur et d'électricité. Il faut également faire preuve de sobriété énergétique au quotidien, tout en améliorant les conditions sanitaires dans nos bâtiments. Il faut enfin entreprendre de réduire l'utilisation des surfaces.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone de nos consommations énergétiques directes.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Poursuivre la stratégie d'exploitation / maintenance à visée de performance	DPI	2027
2. Poursuivre et améliorer le suivi énergétique de l'établissement : quantifier, suivre et communiquer sur les consommations d'énergies	DPI / DCOM	2027
3. Réduire les surfaces et volumes chauffés	DPI	2027

■ Actions prioritaires 2025

3.3. Gérer les risques liés à l'eau

Le changement climatique en Lorraine induit de plus fortes tensions sur l'eau potable dans les décennies à venir. Il est donc important que l'Université de Lorraine entreprenne des actions pour réduire la consommation de ce bien précieux. Il est également nécessaire de mieux appréhender les risques liés aux anomalies hydrologiques : sécheresses mais aussi inondations qui peuvent affecter nos campus (bâtiments, voiries, espaces verts...).



Objectif chiffré : réduire de 3 % par an notre consommation d'eau potable.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Réduire le gaspillage d'eau potable (relevés, diagnostics, recherche de fuites)	DPI	2026
2. Réduire la consommation d'eau potable (sanitaires, procédés, arrosage...)	DPI / DLI	2027
3. Valoriser les eaux de pluie collectables	DPI	Pérenne
4. S'adapter aux événements climatiques de type sécheresse, inondation ou glissement de terrain	DPSE / DPI	2027

■ Actions prioritaires 2026

3.4. Repenser les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité

Les espaces extérieurs des campus présentent des typologies variées (façades, parvis, circulations, parkings, pelouses, prairies, bois...). La biodiversité qu'ils accueillent est relativement méconnue. Un travail important de diagnostic doit donc être réalisé pour cibler les actions à mener. Celles-ci peuvent être relativement simples (modification du mode de gestion des végétaux sur un sol vivant) ou bien plus complexes (transformation d'un parking aérien en prairie). Les enjeux sont multiples : préservation / restauration d'habitats pour des espèces végétales ou animales, bien-être des usager-es et des personnels, adaptation au changement climatique...



Objectif chiffré : Cartographier tous les campus et déployer des projets de végétalisation des surfaces sur 10 campus d'ici 2027.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Construire un état des lieux des espaces extérieurs sur la base des cadrages réglementaires (base de données, cartographies, inventaires...)	DPI / DRSE	2025
2. Formaliser une stratégie biodiversité sur les campus pour préserver, développer et restaurer la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes, ses bienfaits et ses services rendus (services écosystémiques), en s'inscrivant dans la continuité des trames écologiques des territoires	DPI / DRSE	2026
3. Déployer la stratégie biodiversité sur nos campus en intégrant les autres enjeux TE (mobilités, déchets, alimentation, etc.), avec les parties prenantes concernées (internes/externes)	DPI / DRSE	2027

■ Actions prioritaires 2025

■ Actions prioritaires 2026

4

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES DÉPLACEMENTS

4.1. Faciliter la mobilité durable entre domicile & campus

L'impact carbone de l'Université de Lorraine est pour moitié lié aux mobilités domicile-campus de ses agent-es et usager-es. D'autres impacts comme ceux sur la biodiversité, l'aménagement des ressources ou encore la pollution sont évidemment à prendre en compte. Les actions suivantes ont été pensées en vue de réduire l'impact environnemental de ces mobilités, tout en permettant de limiter les temps de déplacement des usagères et usagers vers leurs campus, sans oublier leur sécurité lors de ces trajets. Il convient ainsi de repenser avec les collectivités la connexion entre les campus, d'informer les usagères et usagers sur les possibilités qui leur sont offertes pour limiter l'impact carbone de leurs déplacements, et de les accompagner dans leur choix de nouveaux moyens de transport. Certains d'entre eux permettent aussi de réduire la sédentarité et ses impacts sanitaires négatifs.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone des déplacements domicile-campus.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Accompagner l'installation d'équipements de sécurisation, de maintenance et de recharge des vélos et trottinettes	DRSE / DPI / Campus	2027
2. Améliorer la communication pour permettre aux étudiantes, étudiants et personnels d'accéder plus facilement aux campus de l'université, tout en réduisant leurs impacts environnementaux (plan d'accès en transports en commun et mobilité douce, plan des campus avec les dispositifs de sécurisation...)	DCOM / DPI	2027
3. Réaliser une enquête mobilité tous les 3 ans pour observer les évolutions et comprendre les freins au changement sur chaque campus	DRSE / DAPEQ	Pérenne
4. Participer, organiser ou accompagner des événements, des challenges autour des mobilités durables et encourager à leur participation. Sensibiliser les personnels, étudiantes et étudiants sur l'impact GES, la pollution de l'air, le bruit et la sédentarité liées à l'autosolisme. Communiquer sur les dispositifs mis en place sur les campus, ainsi que sur le forfait Mobilité durable et le remboursement partiel des abonnements de transports en commun	DRSE / DVUC	2027
5. Proposer un prêt (ou une location à bas prix) de vélos ou de vélos à assistance électrique (VAE) à chaque personnel ou étudiant-e sur une période donnée pour tester ce mode de transport domicile-campus	DRSE	2026
6. Aménager des circulations sécurisées pour les piétons et les cyclistes sur les campus et en proximité des campus en lien avec les collectivités Partenaire : Collectivités	DPI / DRSE	2027
7. Travailler avec les opérateurs et les EPCI sur une meilleure desserte de nos campus en matière de transport en commun (nombre, fréquence et plages horaires des lignes de bus) et sur la réduction des coûts pour les usager-es Partenaire : Collectivités	Politique (VP TE et Stater)	Pérenne

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
8. Concerter et constituer des communautés d'usagers « mobilités durables » (covoiturage, par exemple) sur chaque campus	DRSE / Campus	2027
9. Donner aux usagers l'accès à des bornes payantes de recharge de voitures électriques	DLI	2026
10. Pour chaque campus, adopter un plan de mobilité qui précise les actions ci-dessus ainsi que les modalités qui permettent de favoriser les mobilités durables (ex : places réservées au covoiturage, accès régulé pour les autosolistes)	DRSE / Campus	2027

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

4.2. Rendre les déplacements professionnels plus responsables

Les déplacements professionnels des agents de l'Université de Lorraine représentent 6 % de l'empreinte carbone des achats. Ces déplacements contribuent également à d'autres problématiques environnementales et sanitaires : pollution de l'air, nuisances sonores, accidents... Les actions à mettre en œuvre pour réduire ces impacts doivent également prendre en compte des enjeux sociaux et économiques (qualité de vie au travail, égalité femmes-hommes, coût des transports), mais aussi des enjeux pour les missions des personnels (collaborations, enrichissement scientifique et culturel, visibilité) et des enjeux pour les missions de l'université (fonctionnement régional, rayonnement national & international). Les déplacements nationaux et internationaux des étudiantes et étudiants doivent également faire l'objet d'une politique de décarbonation, même s'il est essentiel de favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante.



Objectif chiffré : réduire de 6 % par an l'impact carbone des déplacements domicile-campus.

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
1. Réduire les déplacements professionnels en nombre et en distance Encourager le recours à la visio-conférence pour les réunions internes de l'université et d'autres rencontres lorsque celles-ci ne dépassent pas 2h. Encourager à participer à des colloques internationaux en Europe plutôt que hors Europe (en évitant l'avion et l'autosolisme autant que possible)	DRSE / DCOM	Pérenne
2. Réduire l'autosolisme lors des déplacements professionnels Optimiser l'utilisation des véhicules via la mise en place et l'utilisation d'un outil de covoiturage (flotte UL et véhicules personnels). Faciliter le recours aux transports en commun. Mettre en place un plan de circulation à vélo et transport en commun entre les différentes composantes	DRSE / DBF / DLI	2026
3. Proposer des formations à l'usage du vélo et à l'écoconduite en véhicule thermique / électrique	DRSE / DRH	2025
4. Réduire l'usage de l'avion via une mesure contraignante, une contribution carbone et la sensibilisation des personnels	VP TE / DBF / DRSE	2025

ACTIONS	Acteurs	Finalisation
5. Sur la base des ordres de missions (avec ou sans frais), calculer automatiquement l'impact carbone des déplacements d'un personnel et lui indiquer cette valeur, ainsi que la valeur cumulée sur une année coulante	DBF / DRSE	2026
6. Mettre à disposition des vélos à assistance électrique sur chaque campus pour réaliser les déplacements courts intra-urbains	DRSE / DLI / Campus	2027

■ Actions prioritaires 2025 ■ Actions prioritaires 2026

GLOSSAIRE

DACIP : Délégation d'accompagnement à la créativité, l'ingénierie et la pédagogie

DADRH : Direction de l'accompagnement et du développement des ressources humaines

DAMP : Direction des achats et des marchés publics

DAPEQ : Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité

DBF : Direction du budget et des finances

DCC : Direction de la coordination des campus messins

DCOM : Direction de la communication

DLI : Direction de la logistique interne

DN : Direction du numérique

DP : Direction des partenariats

DPI : Direction du patrimoine immobilier

DRH : Direction des ressources humaines

DRIE : Direction des relations internationales et européennes

DRSE : Délégation Responsabilité sociétale et environnementale

DRV : Direction de la recherche et de la valorisation

DVUC : Direction de la vie universitaire et de la culture

INSPÉ : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Lorraine

MDD : Maison du doctorat

PIM : Pôle Infrastructures et moyens

SAPS : Science avec et pour la société

SOIP : Service d'orientation et d'insertion professionnelle

VP CS : Vice-président du conseil scientifique

VP Pédagogie : Vice-présidente en charge de l'accompagnement au développement de la pédagogie

VP StraTer : Vice-président Stratégie territoriale et vie institutionnelle

VP TE : Vice-président Transition écologique

